



TRAVAUX 2016 A L'AVEN SUMAC

Nous avons vu dans le compte rendu de 2015 comment avait été découvert l'Aven Sumac, qui devait son nom à l'arbuste du même nom placé près de son orifice.

Fin mai 2015, peu avant l'arrivée de la saison estivale et des interdictions de circuler en forêt, les travaux avaient été arrêtés à une profondeur de 12 m. Passée la saison estivale, en octobre, l'aven été laissé de côté, les efforts de désobstruction étant reportés sur l'aven voisin du Mussuguet 3.

Les travaux ont repris en janvier 2016, après avoir obtenu l'autorisation de l'ONF.

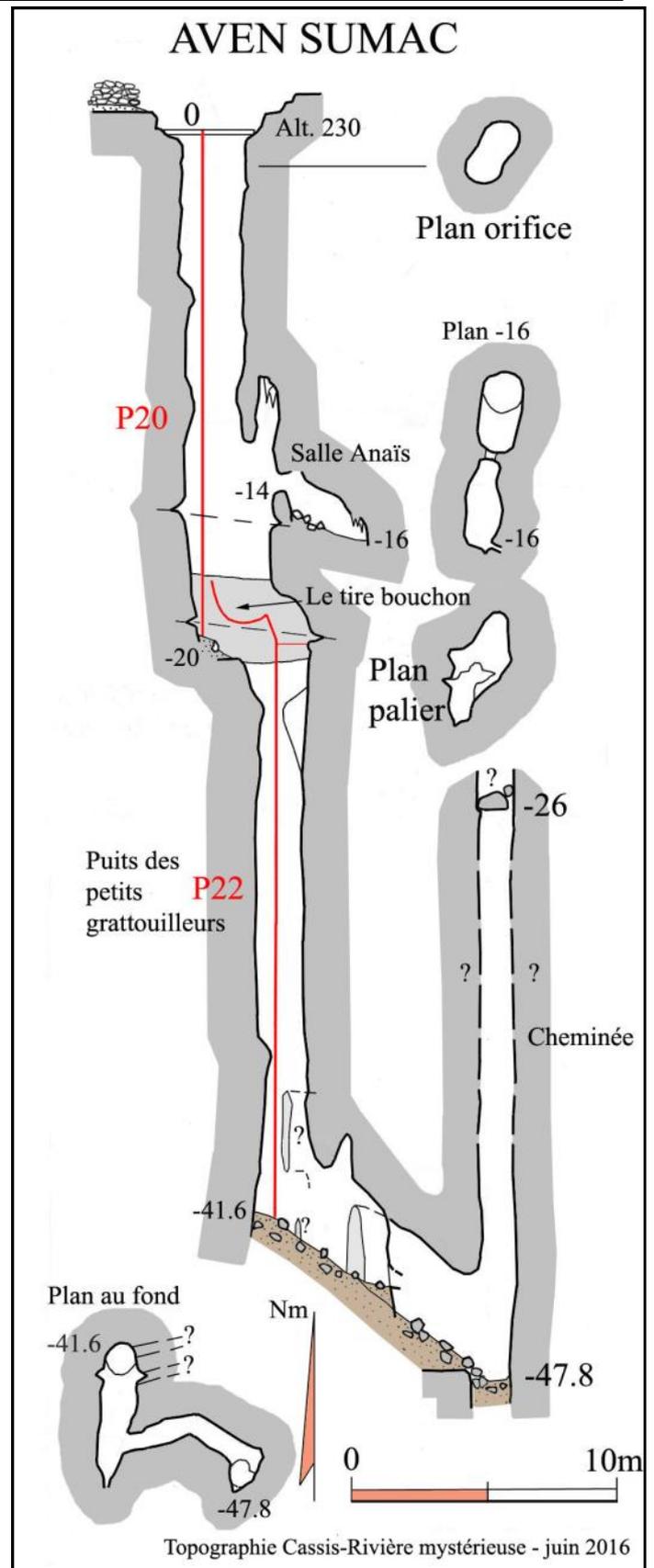
Le 13 février est atteinte une lucarne étroite à la côte -14, qui laisse entrevoir une continuation. Elle est franchie le 20 février après désobstruction. Mais les explorateurs s'arrêtent au bout de 3,2 m sur un fond colmaté par l'argile et le sable. Les travaux reprennent alors dans le puits principal.

En arrivant à la côte -20, les explorateurs arrivèrent à un gros bloc qui obstruait la suite du puits. De laborieux travaux permirent d'en venir à bout et brisé en plusieurs morceaux, il s'effondra dans la suite du puits pour donner accès à une verticale de 22 m, laquelle s'ouvrait dans une diaclase en pente. Malheureusement, au bout d'une dizaine de mètres, elle arrivait à un point d'absorption obstrué par la terre et l'argile et de ce fait impénétrable.

Mais au dessus de ce point bas, une cheminée de près de 2 m de diamètre, remontait d'une vingtaine de mètres, comme mesuré au distance-mètre. L'escalade tentée ne permit pas d'y trouver de départs latéraux.

Les efforts des explorateurs se portèrent aussi au pied du P22, où il travaillèrent à agrandir une fissure qui ne donna aucun résultat.

Il faut signaler l'existence à partir de -20 d'une forte teneur en gaz carbonique. Il fallait plus de deux heures de pompage pour arriver à une teneur normale en oxygène.



Début juin, lors de la dernière exploration avant les interdiction d'accès en forêt de l'été, un crâne dissimulé derrière des pierres était découvert dans une niche latérale à la profondeur de 18 m. La profondeur à laquelle il se trouvait indiquait un enfouissement ancien le rattachant vraisemblablement à une période préhistorique. Il était donc décidé de le remettre à la mairie de Cassis en vue d'une transmission officielle à la DRAC. Dans les deux pages suivantes figurent les courriers écrits à cet effet.

En octobre, nous concentrons à nouveau nos efforts sur la désobstruction du Mussuguet 3.



**La vilaine molaire rocheuse qui obstruait la suite.
Le P22, une fois la molaire éclatée et extirpée.**



En dessous de -20, la forte teneur en CO2 nous oblige à une aération efficace.



La cheminée terminale n'a pas livré de secret.





CASSIS – LA RIVIERE MYSTERIEUSE

*Groupe Euro-méditerranéen d'Investigations sur les Sources Côtières
(G.E.M.I.S.C)*

Association M.E.V.A 4 rue du docteur Séverin ICARD 13260 CASSIS

Rapport de découverte fortuite

L'association "Cassis la Rivière Mystérieuse" poursuit depuis plusieurs années des recherches liées à l'hydrogéologie du milieu karstique du massif des Calanques. Ces recherches portent sur les rivières souterraines, reconnues et en cours d'exploration, de Port-Miou et du Bestouan. Dans ce but elle prospecte également les phénomènes karstiques de surface (puits, failles, ...) de ce massif susceptibles d'être en relation avec le réseau des rivières souterraines émergeant en mer dans la calanque de Port-Miou et au Bestouan. C'est le cas du site dénommé "Sumac" par l'Association.

La dépression de section circulaire repérée en surface par Mr Jean Pierre Charpentier en octobre 2014 l'a incité à entamer des travaux de désobstruction avec l'appui des autres spéléologues de l'Association.

Dès les premiers mètres le phénomène apparaît comme une cavité naturelle comme il en existe d'autres sur le plateau. Le puits est de section quasi cylindrique. Des traces d'écoulement d'eau sur les parois et des résidus de coulées de calcite et de concrétions confirment le caractère naturel de cette cavité et incitent à poursuivre les travaux rebutants de désobstruction. Ces travaux se poursuivent chaque fin de semaine selon les disponibilités des membres.

La présence de gaz carbonique dès l'orifice nécessite une extraction et une aération permanente du puits avant tout travaux.

Dès le début des travaux de déblaiement il apparaît que le comblement résulte essentiellement de l'action de l'homme.

Les matériaux dégagés sont des éléments (pierres, graviers, ...) anguleux, de petite taille (centimétriques à décimétriques), accompagnées ponctuellement de blocs plus conséquents, de taille variable et de sédiments rougeâtres plus fins argileux issus du ruissellement, et de la décalcification des roches.

En 2015 la désobstruction se poursuit au rythme d'une journée ou deux en fin de semaine

Les caractéristiques de ce puits confirment qu'il est très vraisemblablement relié à un réseau actif, avec des coulées de calcite et des traces de ruissellement.

En 2016 les travaux reprennent au Sumac avec toujours la présence rémanente de CO₂ à des taux élevés.

A - 18 mètres, le déblaiement débouche sur un puits latéral qui est descendu sans obstacle jusqu'à une profondeur de -46 mètres.

A la profondeur de 18 mètres, et donc à la fin du déblaiement et dans une niche latérale apparaît posé dans les sédiments comme l'arrière d'un crâne. Après curage du cailloutis et dégagement des sédiments risquant de l'endommager il se confirme qu'il s'agit bien d'un crâne. Il est précautionneusement prélevé et mis à l'abri. Nous sommes le 9 juin. La décision est prise de déclarer ces découvertes à la mairie de Cassis. Ces objets ont été mis en sécurité en Mairie de Cassis le 10 juin 2016.

CASSIS le vendredi 10 Juin 2016

Signataires :

G.Acquaviva (*Pdt*)
neur)

J.C Cayol (*vce Pdt*)

L. Potié (*Pdt d'hon-*



CASSIS – LA RIVIERE MYSTERIEUSE

Groupe Euro-méditerranéen d'Investigations sur les Sources Côtières
(G.E.M.I.S.C)

Association M.E.V.A 4 rue du docteur Séverin ICARD 13260 CASSIS

DÉCLARATION A MADAME LE MAIRE DE CASSIS D'OBJETS POUVANT CONCERNER L'ARCHEOLOGIE SUR LE SITE DIT "SUMAC" - COMMUNE DE CASSIS (13)

1 Objet des recherches de L'association « Cassis la Rivière Mystérieuse »

L'Association "Cassis la Rivière Mystérieuse" poursuit depuis plusieurs années des recherches liées à l'hydrogéologie du milieu karstique du massif des Calanques. Ces recherches portent sur les rivières souterraines, reconnues et en cours d'exploration, de Port-Miou et du Bestouan. "Cassis la Rivière Mystérieuse" poursuit également la prospection systématique des phénomènes karstiques (puits, failles, ...) du massif des Calanques susceptibles d'être en relation avec le réseau des rivières souterraines émergeant en mer dans la calanque de Port-Miou et au Bestouan.

Au cours de ces prospections il a été découvert dans la zone des « Gorguette » un puits naturel totalement comblé qui a été baptisé « Sumac » du nom d'une espèce d'arbuste poussant à l'entrée et qui ne se trouve pas dans une aire sensible de prescription archéologique

Au cours de travaux de désobstruction dans ce puits, les membres de "Cassis la Rivière Mystérieuse" ont découvert à une profondeur d'environ 18 mètres des objets qui les ont alertés compte tenu de l'épaisseur d'éboullis les recouvrant. Décision a été prise de déclarer cette découverte fortuite pouvant représenter un intérêt d'un point de vue archéologique.

2 Déclaration

Jugeant que cette découverte peut ouvrir sur des informations intéressantes d'un point de vue archéologique, L'association « Cassis la Rivière Mystérieuse » déclare, ce jour, cette découverte à Madame le Maire de Cassis, en application de l'Article L.531-14 du Code du Patrimoine – Livre V – Titre 3 Chapitre 1 – Section 3

Les objets sont simultanément déposés ce jour en Mairie de Cassis.

CASSIS le vendredi 10 Juin 2016

Signataires :

G.Acquaviva (Pdt
neur)

J.C Cayol (vce Pdt)

L. Potié (Pdt d'hon-

